

# LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE : INFORMATIONS ESG INVESTISSEUR – 31.12.2020

## A. Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG

### 1. Aspects généraux

Nous sommes convaincus que la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), associée à l'analyse de critères financiers dans le choix d'investissement :

- permet une évaluation plus exhaustive des opportunités et du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques à long terme ;
- contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises ;
- est essentielle pour une performance durable sur le long terme.

Ecofi distingue **l'analyse de la performance ESG** des entreprises, les **controverses** auxquelles elles font face et l'implication dans des **secteurs sensibles**.

### 2. Processus ISR

Le **processus IMPACT ISR** d'Ecofi se déroule en 3 temps :

- **Exclusions sectorielles et des paradis fiscaux ;**
- **Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG ;**
- **Gestion des émetteurs controversés.**

Le processus ISR est appliqué à **100% des fonds ouverts**<sup>1</sup> d'Ecofi à travers 3 niveaux d'intensité ISR qui excluent respectivement environ 60%, 40% et 20% de l'univers d'analyse ESG monde. Les détails concernant le processus ISR sont disponibles dans le [Code de Transparence](#).

Ecofi contrôle le respect des filtres ISR dans ses fonds à travers 3 niveaux de contrôle, dont le service conformité.

#### 2.1 Exclusions sectorielles et des paradis fiscaux

Le processus ISR exclut les entreprises impliquées dans les secteurs suivants :

- les **jeux d'argent**. Ecofi exclut les sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans ce secteur ;
- la production de **tabac**. Ecofi n'applique pas de seuils en termes de chiffre d'affaires ;
- l'extraction de **charbon** et la production d'énergie liée au charbon. Ecofi exclut les sociétés réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans ce secteur ;
- la production de 9 catégories d'**armes controversées** (bombes à sous-munitions, mines anti-personnel, armes d'uranium appauvri, armes chimiques, armes de fragments non-détectables, armes incendiaires, armes au laser aveuglantes, armes biologiques, armes à phosphore blanc).

Le niveau d'implication des sociétés dans les secteurs exclus est analysé à travers la recherche de Vigeo Eiris.

Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements directs dans ses fonds ouverts les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un **paradis fiscal**, de même que les émissions souveraines de ces paradis fiscaux.

En cohérence avec la politique de son actionnaire, le Crédit Coopératif, Ecofi s'appuie sur deux référentiels pour définir un paradis fiscal :

- la liste des Etats et Territoires non Coopératifs (ETNC) fixée par décret (238-0 A du CGI) ;
- le classement de l'ONG Tax for Justice Network pour les pays dont le score d'opacité est supérieur à 65.

<sup>1</sup> 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée). Parmi ces fonds, 7 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.

Au total cette liste est constituée de **71 pays**<sup>2</sup>.

## 2.2 Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG

L'analyse de la performance ESG des entreprises est principalement fondée sur les critères d'évaluation utilisés par Vigeo Eiris. Notre univers d'investissement est constitué de plus de 4800 entreprises dans le monde.

Nous avons choisi d'équiponder le poids des 3 domaines Environnement, Social et Gouvernance dans la note finale ESG (de 0 à 10) qu'Ecofi attribue aux entreprises.

La note finale ESG, calculée selon la Méthode **I-Score**, permet de surpondérer les impacts réels plutôt que les discours des entreprises ainsi que 4 critères à fort impact ESG de la Touche Ecofi

Seuls sont présentés ci-dessous les critères génériques globaux évalués pour l'ensemble des entreprises.

 <p><b>Environnement (23,3%)</b></p>	<p>Les critères environnementaux évalués sont variés, et prennent en considération tant les politiques de prévention mises en œuvre, que leur respect effectif. Les critères génériques évalués pour le pilier environnemental sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● la définition de la stratégie environnementale et d'éco-conception ;</li> <li>● la prise en compte des risques de pollutions et d'accidents ;</li> <li>● l'offre de produits et de services verts ;</li> <li>● la prévention des risques d'atteinte à la biodiversité ;</li> <li>● la maîtrise des impacts sur l'air ;</li> <li>● la maîtrise et l'amélioration de la gestion des déchets ;</li> <li>● la maîtrise des niveaux de pollutions locales ;</li> <li>● la maîtrise des impacts liés à la distribution / transport ;</li> <li>● la maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.</li> </ul>
 <p><b>Social (23,3%)</b></p>	<p>Les critères sociaux évalués prennent en considération les questions de respect des droits humains, de gestion des ressources humaines mais aussi les engagements sociaux pris par l'entreprise. Les critères génériques évalués pour le pilier social sont les suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Concernant le respect des droits humains :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● le respect des droits fondamentaux et la prévention des atteintes à ces droits ;</li> <li>● le respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective ;</li> <li>● la non-discrimination et la promotion de l'égalité des chances ;</li> <li>● l'élimination des formes de travail proscrites.</li> </ul> </li> <li>● Concernant la gestion des ressources humaines :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● la promotion du dialogue social ;</li> <li>● la promotion de la participation des salariés ;</li> <li>● la promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité ;</li> <li>● la gestion maîtrisée des restructurations ;</li> <li>● la qualité des systèmes de rémunération ;</li> <li>● l'amélioration des conditions de santé-sécurité ;</li> <li>● le respect et l'aménagement du temps de travail.</li> </ul> </li> <li>● Concernant l'engagement sociétal :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● les engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation ;</li> <li>● la prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits / services développés par l'entreprise ;</li> <li>● les contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général.</li> </ul> </li> </ul>

<sup>2</sup> A l'exception de la Suisse et de Hong-Kong quand les entreprises y ont situé leur siège social pour des raisons historiques et géographiques et non pas fiscales.

 <p><b>Gouvernance (23,3%)</b></p>	<p>Les critères de gouvernances évalués concernent la gestion interne de l'entreprise mais aussi son comportement plus général sur les marchés, certaines problématiques concernant aussi les piliers Environnementaux et Sociaux. Les critères génériques de gouvernance étudiés sont les suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Concernant la gouvernance d'entreprise :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'équilibre des pouvoirs et l'efficacité du Conseil d'administration ;</li> <li>● l'audit de mécanismes de contrôle ;</li> <li>● les droits des actionnaires ;</li> <li>● la rémunération des dirigeants.</li> </ul> </li> <li>● Concernant les comportements sur les marchés :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● la sécurité du produit ;</li> <li>● l'information des clients ;</li> <li>● l'orientation des contrats ;</li> <li>● la coopération durable avec les fournisseurs ;</li> <li>● l'intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement ;</li> <li>● l'intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement ;</li> <li>● la prévention de la corruption ;</li> <li>● la prévention des pratiques anti-concurrentielles ;</li> <li>● la transparence et l'intégrité des stratégies et des pratiques d'influence</li> </ul> </li> </ul>
 <p><b>La « Touche Ecofi » (30%)</b></p>	<p>La « Touche Ecofi », renforce le poids des critères ESG proches de nos valeurs qui ont pour nous un fort impact ESG:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● l'égalité homme-femme,</li> <li>● l'équilibre des pouvoirs,</li> <li>● les relations avec les clients et avec les fournisseurs,</li> <li>● la responsabilité fiscale.</li> </ul>
 <p><b>Surpondération des critères quantitatifs</b></p>	<p>Si les systèmes de prévention des risques sont cruciaux, Ecofi considère que les critères quantitatifs sont mieux à même de rendre compte de l'efficacité des systèmes mis en œuvre. Aussi, pour chacun des critères ESG, Ecofi opère une surpondération des critères quantitatifs.</p> <p><i>Exemple : le taux d'accidents pour mille employés (quantitatif) rend mieux compte de l'efficacité ou non des politiques internes de prévention des risques d'accident (qualitatif).</i></p>

### 2.3 Gestion des émetteurs controversés

Les controverses ESG auxquelles font face les entreprises recouvrent, par exemple, les accidents industriels, les pollutions, les condamnations pour corruption, le blanchiment d'argent ou les pratiques anticoncurrentielles, les allégations en matière d'information des clients, les incidents en matière de sécurité des produits.

Les controverses sont évaluées par Ecofi sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante) en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères :

- gravité ;
- fréquence ;
- réaction de l'entreprise.

L'univers de notation de Vigeo Eiris permet d'avoir accès aux notations de controverses d'environ 8000 émetteurs.

Ecofi retravaille les données fournies par Vigeo Eiris à travers sa propre méthodologie interne, qui considère la réaction de l'entreprise comme plus importante que la fréquence : notre méthodologie pénalise donc les sociétés qui, même si elles ont été impliquées dans peu de controverses, n'ont pas montré de volonté de s'améliorer.

En outre, afin de permettre à Ecofi de garder son indépendance vis-à-vis des notations que lui fournit Vigeo Eiris, nous avons mis en place un **Comité controversé**. Ce dernier analyse la validité des notations controversées fournies par l'agence de notation et fonde ses analyses sur la recherche fournie par le département ISR. Le Comité controversé est composé du Président du Directoire, du Directeur général, du Directeur de la conformité et du contrôle interne ainsi que du Directeur des risques.

### 3. L'engagement avec les entreprises

Nous prenons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires grâce à la mise en œuvre d'une **politique d'engagement** (vote et dialogue) exigeante et constructive avec les entreprises.

Nous sommes convaincus que le vote des actionnaires en Assemblée générale et le dialogue avec les entreprises sont essentiels afin de les encourager à progresser dans la prise en compte des enjeux ESG de leur activité.

#### Nous pratiquons un vote :

- sans condition de détention d'un seuil minimal du capital ;
- à l'ambition socialement responsable et mis en œuvre par le département ISR pour tous nos OPC
- avec un soutien récurrent au dépôt de résolutions externes d'actionnaires, par exemple :
  - séparation des fonctions de Directeur général et de Président ;
  - rapport de gestion des risques environnementaux et sociaux.

**Nous pratiquons un dialogue** de manière **individuelle**, en questionnant régulièrement le management des entreprises concernant les points d'amélioration des politiques de responsabilité sociale et leurs implications dans des épisodes controversés. Nous pratiquons également un **dialogue collectif** en participant à des coalitions d'actionnaires qui interpellent les entreprises sur des enjeux ESG majeurs et sur les controverses auxquelles elles font face (incidents de pollution, respect des droits de l'Homme, corruption, blanchiment d'argent, etc.).



Notre [Politique d'engagement](#) définit les principes que nous appliquons dans l'exercice de nos droits de vote.

Notre [Rapport de vote et de dialogue](#) détaille l'exercice de nos droits de vote, nos principes de dialogue, les entreprises rencontrées et les thématiques des dialogues menés avec elles.

### 4. Le reporting d'impact

Ecofi publie pour ses fonds ISR un reporting d'impact mensuel qui contient un certain nombre d'informations comme la note ESG globale du fonds, la note ESG des 5 principales entreprises en portefeuille et la performance du portefeuille sur les 6 indicateurs d'impact ESG suivants :

- **Environnement**
  - Intensité et empreinte carbone (émissions de GES scope 1 et 2)
  - Alignement avec le scénario climatique 2°C d'ici 2050
- **Social / Droits de l'Homme**
  - Variation d'effectifs
  - Parité H/F

- **Gouvernance**
  - Partage de la valeur économique
  - Responsabilité fiscale

## 5. Le Comité éthique et de mission

En 2006 Ecofi a constitué un Comité éthique qui contribue à éclairer la politique de gestion sur les enjeux clés en matière d'ISR et de finance solidaire. Le Comité, devenu en 2020 Comité Ethique et de mission, est composé par 11 experts sur les enjeux ESG. Le comité contrôle le respect de la mission d'Ecofi et émet des avis et des recommandations sur les questions éthiques, dont le processus ISR et les activités de vote et dialogue avec les sociétés.

## B. Contenu, fréquence et moyens d'information des clients sur les critères ESG

Informations disponibles sur les sites Internet d'Ecofi et du Crédit Coopératif		Mise à jour
<b>Site Ecofi</b>		
<b>Informations générales sur la gestion ISR</b>	Présentation générale de notre <a href="#">gestion ISR et solidaire</a> <a href="#">Codes de transparence pour les fonds ISR</a> <a href="#">Liste des OPC ISR</a>	Annuelle
<b>Vote et engagement</b>	<a href="#">Rapport de vote et de dialogue</a> <a href="#">Politique d'engagement</a>	Annuelle
<b>Reporting extra-financier</b>	Actualités ISR ou solidaires (focus sur les entreprises les mieux notées, note ISR du portefeuille, indicateurs d'impact ESG) Exemple : <a href="#">Epargne Ethique Actions</a>	Mensuel
<b>Descriptif du fonds</b>	Exemple : <a href="#">Epargne Ethique Flexible</a>	En cas d'évolution du processus
<b>DICI du fonds</b>	Exemple : <a href="#">Epargne Ethique Obligations</a>	En cas d'évolution du processus
<b>Calcul de la performance financière</b>	Indiquer le nom d'un fonds dans « Rechercher un OPC » puis cliquer sur l'onglet « Performance » Exemple : <a href="#">Ecofi Enjeux Futurs</a>	Quotidienne
<b>Historique des valeurs liquidatives</b>	Indiquer le nom d'un fonds dans « Rechercher un OPC » puis cliquer sur « Télécharger les VLs » à partir de l'onglet « Performance »	Quotidienne
<b>Site du Crédit Coopératif</b>		
<b>Epargne et Placement</b>	<a href="#">Dans « Epargner et placer » dans l'espace client</a>	En cas d'évolution du processus

### C. Liste des OPC prenant en compte des critères ESG

Ecofi gère **66 fonds ISR** pour un montant total de **4,7 milliards d'euros** (au 31 décembre 2020), qui correspond à 43 fonds ouverts, 3 fonds dédiés, 8 mandats, 7 FPS et 5 FCPE dédiés.

Il s'agit de fonds actions, multi-actifs, obligataires et monétaires, dont certains sont également solidaires.

Le processus ISR est appliqué à **100% des fonds ouverts d'Ecofi** (hors fonds à gestion déléguée et fonds indexés). Certains mandats et fonds dédiés sont également ISR.



**OPC ISR : 4,70 milliards d'euros**

Fonds	ISIN	Stratégies ISR dominante (tère) et complémentaires	Classe d'actifs principale	Encours au 31/12/2020	Intensité ISR
AGIR AVEC LA FONDATION ABBE PIERRE	FR0010626184	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	8 656 124	3
AGIR FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE (Part de Choix Solidaire)	FR0010576215	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	150 276	3
BTP TRESORERIE	FR0000293698	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Monétaire	1 607 634 821	1
CCFD - TERRE SOLIDAIRE FAIM & CLIMAT (Part d'Ecofi Agir pour le Climat)	FR0013381720	Thématiques ESG, Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	620 328	2
CHOIX RESPONSABLE AUDACE	FR0010878744	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions des pays de la zone Euro	2 908 464	3
CHOIX RESPONSABLE CLIMAT	FR0010878678	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1 880 853	2
CHOIX RESPONSABLE ENGAGEMENT	FR0010878686	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	624 987	3
CHOIX RESPONSABLE EVOLUTIF	FR0010878710	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	396 947	3
CHOIX RESPONSABLE MONETAIRE	FR0011160563	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Monétaire	545 953	3
CHOIX RESPONSABLE PERENNITE	FR0010897926	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	1 388 885	2
CHOIX RESPONSABLE PRUDENCE	FR0010878736	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	2 651 610	3
CHOIX SOLIDAIRE	FR0010177899	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	83 343 577	3
CONFIANCE SOLIDAIRE	FR0010515601	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	47 592 304	3
CREDIT COOPERATIF AGIR UNICEF (Part de Choix Solidaire)	FR0010222281	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1 545 224	3
ECOFI ACTIONS RENDEMENT	FR0000973562	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	25 904 715	1
ECOFI ACTIONS RENDEMENT EURO	FR0010199091	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone euro	24 427 342	1
ECOFI ACTIONS US	FR0000990848	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	10 652 810	1

ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT	FR0010642280	Thématiques ESG, Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	43 029 132	2
ECOFI ANNUEL	FR0007462833	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	182 290 860	1
ECOFI AVENIR PLUS	FR0007082359	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	17 119 258	1
ECOFI BTP 21	FR0013058096	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Fonds à formule	14 052 203	2
ECOFI CONVERTIBLES EURO	FR0010191908	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	247 040 926	1
ECOFI ENJEUX FUTURS	FR0013253069	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	277 849 903	1
ECOFI ENTREPRISES	FR0013252053	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	72 790 143	1
ECOFI HIGH YIELD	FR0010986919	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	13 353 876	1
ECOFI IA RESPONSABLE	FR0013417565	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	10 860 350	1
ECOFI ISR 21	FR0013058070	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Fonds à formule	2 323 465	2
ECOFI OBLIGATIONS INTERNATIONALES	FR0007381983	Sélection ESG (best in universe), Exclusion	Obligations et autres titres de créances libellés en internationaux	19 049 923	2
ECOFI OPPORTUNITES 360	FR0007455894	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	93 008 646	1
ECOFI OPTIM 12 MOIS	FR0010793778	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	61 726 110	1
ECOFI OPTIM 21	FR0011316728	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	112 868 128	1
ECOFI OPTIM VARIANCE	FR0011161207	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	34 884 132	1
ECOFI OPTIMUM 21 CAPITAL PROTEGE	FR0013123882	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	21 893 843	1
ECOFI PATRIMOINE	FR0011504224	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	31 339 441	1
ECOFI PREMIERE MONETAIRE	FR0010075044	Sélection ESG (best in universe), Exclusion	Monétaire	4 860 479	1
ECOFI QUANT OBLIGATIONS	FR0007465075	Sélection ESG (best in universe), Exclusion	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	11 068 670	1
ECOFI TAUX VARIABLE	FR0011045137	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	45 517 911	1
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES	FR0010214213	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	48 397 682	1
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	FR0000004970	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	31 852 745	3
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE	FR0013234283	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	20 556 699	3
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE	FR0013352473	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Monétaire	130 248 068	3
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	FR0010466037	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	45 470 225	3
EPARGNE SOLIDAIRE	FR0007413091	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	6 991 830	3

FAIM ET DEVELOPPEMENT AGIR CCFD	FR0010627232	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	3 087 294	3
FAIM ET DEVELOPPEMENT EQUILIBRE	FR0007048327	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	11 178 050	3
FAIM ET DEVELOPPEMENT SOLIDARITE	FR0007052154	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	20 741 516	3
FONDATION TERRE SOLIDAIRE-TRANSITION POUR CLIMAT (Part d'Ecofi Agir pour le Climat)	FR0013381738	Thématiques ESG, Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	228 502	2
FRUCTI AGIR UNICEF (Part de Choix Solidaire)	FR0010510123	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	26 597	3
FRUCTI CHOIX SOLIDAIRE (Part de Choix Solidaire)	FR0010510115	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	25 350	3
PLB (Part d'Ecofi Patrimoine)	FR0013517265	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	632 926	1
SPIRICA (Part d'Ecofi Patrimoine)	FR0013508181	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1 868 363	1
TENOR (Part d'Ecofi Patrimoine)	FR0013407327	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1 162 641	1
<b>FONDS DEDIES ISR (3)</b>				9 896 064	
<b>MANDATS ISR (8)</b>				689 076 209	
<b>FPS ISR (7)</b>				238 751 433	
<b>FCPE DEDIES ISR (5)</b>				305 995 275	

$$\frac{\text{Encours OPC ISR}}{\text{encours de la totalité des OPC ouverts}} = 100\%$$

$$\frac{\text{Encours OPC ISR}}{\text{encours de la totalité des encours}} = 77 \%$$

## Labels



Un fonds d'Ecofi, Ecofi Agir pour le Climat, est labellisé selon le standard **Greenfin**, après le processus de labellisation de Novethic. Le Label Greenfin est soutenu par le Ministère de la Transition écologique et fondé sur une taxonomie verte précise et exigeante, tant pour la partie actions que pour la partie obligataire.



**7 fonds** d'Ecofi, Epargne Ethique Actions, Epargne Ethique Monétaire, Epargne Éthique Flexible, Epargne Éthique Obligations, Choix Solidaire, Ecofi Enjeux Futurs, et Ecofi Agir pour le Climat, sont conformes au référentiel du label ISR, à la suite du processus de labellisation d'EY. Le Label ISR est soutenu par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et basé sur un cahier des charges précis et exigeant.



**19 OPC** d'Ecofi sont labellisés **Finansol**, **14 fonds ouverts** (Agir avec la Fondation Abbé Pierre, Choix Solidaire, Choix Responsable Développement, Choix Responsable Prudence, Choix Responsable Engagement, Confiance Solidaire, Crédit Coopératif Agir UNICEF, Ecofi Agir pour le Climat, CCFD-Terre Solidaire Faim & Climat, Ecofi Contrat Solidaire, Epargne Solidaire, Faim et Développement Agir CCFD, Faim et Développement Equilibre, Faim et Développement Solidarité) **et 5 fonds dédiés**.

## D. Adhésions chartes, codes, initiatives, labels ESG

Ecofi est également active dans la promotion d'une finance responsable à travers la participation à plusieurs réseaux d'investisseurs. Ecofi est membre des réseaux suivants.

- Le **Forum pour l'Investissement Responsable** (FIR) a été créé en 2001 à l'initiative de gestionnaires de fonds, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, de consultants, de syndicalistes, d'universitaires, de citoyens et d'investisseurs dans le but de promouvoir l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en France.
- Les **Principes pour l'Investissement Responsable** ont été créés en 2007 par un groupe d'investisseurs institutionnels mondiaux à l'initiative de Monsieur Kofi Annan. Les PRI sont partenaires du pacte mondial des Nations-Unies ainsi que de l'Initiative Finance du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP-FI). Les 6 principes visent à inciter les investisseurs à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à leurs décisions d'investissement. Ecofi est signataire des PRI depuis 2009.
- **Shareholders for Change** (SfC) est un réseau d'investisseurs européens ayant pour vocation de dialoguer avec les sociétés pour améliorer leurs pratiques de responsabilité sociale et leurs relations avec les parties prenantes, en termes de transparence et de performance.
- Le **CDP** est une association d'investisseurs institutionnels qui a pour objectif d'éclairer les décisions d'investissement de ses membres en les informant sur les conséquences pour les entreprises de la « contrainte carbone » et du changement climatique. Le CDP interroge annuellement les entreprises sur leur politique de lutte contre le changement climatique, leurs émissions de gaz à effet de serre, leur consommation d'énergie ainsi que leur utilisation de la ressource en eau.
- La **Fondation Access to Medicine** est une ONG internationale, basée aux Pays-Bas, et dédiée à l'amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments dans les pays en développement. La Fondation publie l'indice « Access to Medicine Index », qui classe chaque année les groupes pharmaceutiques en fonction de leurs efforts pour améliorer l'accès global aux médicaments.
- **SFAF et AFG**. Ecofi participe à la Commission ESG et Impact Investing de la SFAF (Société française des analystes financiers) et à la Plénière investissement responsable de l'AFG (Association française de la gestion financière).
- **Ethique & Investissement** : l'Association Ethique et Investissement a été fondée en 1983 par des économistes de congrégations religieuses. Elle s'adresse à toute personne - particulier ou organisation - soucieuse d'exercer sa responsabilité d'investisseur et d'actionnaire. Son objet est de promouvoir l'éthique dans les placements financiers par la prise en compte de critères ESG.

En 2020 Ecofi a soutenu 16 initiatives de dialogue collectif et 5 de dialogue institutionnel avec ses partenaires. Ces initiatives sont détaillées dans le paragraphe F.

## E. Gestion des risques ESG

Au-delà des actions menées par Ecofi dans le cadre de la gestion financière des OPC, la société prend en compte les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en tant qu'entreprise.

En devenant entreprise à mission, Ecofi a inscrit dans ses statuts 4 objectifs environnementaux et sociaux, dont deux concernent les collaborateurs :

- Contribuer par notre politique d'investissement et d'influence à l'amélioration des pratiques responsables des émetteurs et de la Place.
- Contribuer à répondre aux besoins financiers de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Favoriser la participation des salariés aux grandes orientations de l'entreprise et partager la valeur créée.
- Accorder nos pratiques d'investisseur et d'entreprise en mettant en oeuvre une politique RSE ambitieuse.

Nous avons souhaité impliquer le plus grand nombre de parties prenantes pour co-construire notre plate-forme de marque, notre Raison d'être et les objectifs de notre statut d'Entreprise à mission. Une quarantaine de

personnes issues du Comité de direction, des collaborateurs, du Comité éthique ou du Conseil de Surveillance ont ainsi participé à ces travaux.

La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est donc inscrite au cœur de notre stratégie, en cohérence avec celle du Groupe Crédit Coopératif. Convaincu que ses collaborateurs sont les principaux acteurs de son développement, le Groupe est acteur de son impact environnemental, soucieux de la qualité de vie au travail et de la recherche d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et attentif à sa Gouvernance.

Ecofi appuie cette démarche par une politique interne active pilotée par une référente RSE.

Ainsi, des indicateurs quantitatifs propres ont été définis, permettant de suivre avec plus d'acuité les points clés en termes de RSE, dans une démarche de progrès. Une démarche collaborative a également été réalisée pour mener à bien l'intégration de cette politique RSE ambitieuse au sein d'Ecofi.

Dans un premier temps, nous avons animé plusieurs ateliers avec un groupe de collaborateurs représentatifs de l'ensemble des départements. Ces ateliers ont permis de définir quels étaient les enjeux au sein de la société sur ces questions de Responsabilité sociale et environnementale et ont abouti à la création d'un questionnaire qui a été envoyé à l'ensemble de la société concernant leurs priorités sur ces sujets, qui a obtenu un taux de réponse très élevé de 80%. Dans un temps 3, de nouveaux ateliers ont été constitués pour identifier globalement et sur les trois piliers environnementaux, sociaux et d'organisation les actions à mettre en place pour améliorer nos pratiques, tant pour la qualité de notre travail que de notre quotidien au bureau.

Aujourd'hui, un plan d'action RSE a été validé par le Comité de direction sur les 3 volets environnementaux, sociaux et d'organisation, avec des chefs de chantier pour piloter ces projets. Par exemple, nous allons nous mobiliser sur le Green-IT, sur une meilleure organisation du travail afin de veiller à l'équilibre vie privée/vie professionnelle, ou des chartes pour améliorer la qualité de vie au travail.

### **Ecofi s'inscrit également dans la démarche plus large menée par le Groupe Crédit Coopératif, qui inclut BTP Banque, Ecofi et Esfin Gestion.**

**En matière environnementale**, Ecofi a fait le choix de retenir les fournisseurs qui prennent en compte ces enjeux. A titre d'exemple : les fournitures de bureau sont issues d'un catalogue déterminé en commun avec le Crédit Coopératif en retenant des produits à faible impact environnemental ou hautement recyclables ; les imprimeurs choisis doivent être labellisés. La Société est également engagée dans une démarche de recyclage des déchets, notamment le papier et les toners d'impression. En 2019, Ecofi a opté pour une énergie verte, en modifiant son contrat. Enfin, Ecofi le siège d'Ecofi se situe dans des locaux à la norme HQE. Nous sensibilisons également les collaborateurs en interne.

**En matière sociale**, l'année 2020 a été bien entendu marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Pour assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs, Ecofi a mis l'ensemble de ses collaborateurs en télétravail dès le premier jour du premier confinement et a privilégié au maximum le télétravail au cours de l'année.

Afin de garder le lien, un fil WhatsApp Ecofi a été créé pour une communication globale et transversale. Les outils Teams et Skype ont également été déployés pour faciliter l'organisation et la fluidité du travail, et des points plus réguliers sont organisés pour pallier l'absence d'échanges en présentiel. De plus une lettre interne, l'EchoFil, est diffusée toutes les semaines, avec notamment des conseils pour adopter les bonnes postures, garder le moral, se soucier de soi...

Au niveau du Groupe, le réseau social interne Yammer sert plus que jamais à tisser le lien entre les collaborateurs et les informer, avec un groupe « spécial confinement » qui a été créé pendant cette période.

De plus, plusieurs actions ont été menées, notamment :

- poursuite du dispositif d'écoute psychologique externalisé ;
- poursuite du programme de mentoring des salariées par les membres du Comité de direction générale, pour les aider à candidater à des postes à responsabilités ;
- sensibilisation lors de la Semaine du handicap ;
- maintien du dispositif de solidarité permettant de faire un don de jours de congés pour aider un salarié confronté à une situation personnelle difficile ;

- appel à initiatives à travers « Mon asso a du prix » organisé par La Fondation Crédit Coopératif. Cet appel à initiatives récompense l'engagement des collaborateurs dans des associations d'intérêt général avec une présentation des associations et des actions menées à l'ensemble des collaborateurs ;
- promouvoir la mixité à travers Coopération'elles : depuis 2013, cette association est ouverte aux femmes et aux hommes du Groupe Crédit Coopératif, cadres et non cadres. Elle a pour vocation de contribuer à la promotion des femmes aux différents échelons du Groupe Crédit Coopératif, de favoriser leur accession à des postes à responsabilités et de contribuer à promouvoir la mixité au sein du Groupe Crédit Coopératif. La Directrice communication et RSE d'Ecofi est vice-présidente de l'association.

Début 2021, le Groupe Crédit Coopératif a obtenu le renouvellement du Label AFNOR en faveur de l'égalité femmes/hommes pour une durée de 4 ans.

Enfin, **en matière de gouvernance**, Ecofi a inscrit sa raison d'être et a pris le statut d'Entreprise à mission. Cette démarche s'inscrit dans une démarche logique pour une filiale de coopérative engagée depuis 1972 dans cette finance. Ce statut affirme en effet une pérennisation de l'engagement actuel d'Ecofi auprès de toutes ses parties prenantes.

De plus, Ecofi est une société à Conseil de surveillance. Elle a opté pour un mode de gouvernance dual, assurant clairement la séparation des fonctions de surveillance et de direction opérationnelle de la société. La composition de son Conseil de surveillance reflète d'une part son actionnariat avec des membres représentant le Crédit Coopératif ou des sociétés liées, mais il laisse également une large place aux membres indépendants, représentant ses territoires de clientèle. La société dispose également d'un Comité éthique – devenu début 2021 Comité éthique et de mission - composé principalement de membres indépendants, qui peut proposer des améliorations tant pour notre investissement socialement responsable qu'en matière de pratiques d'entreprise.

## F. Les développements 2020 mis en œuvre par Ecofi pour répondre à la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

### 1. Le processus ISR

En 2020, Ecofi a travaillé sur le renforcement de son processus ISR à travers notamment :

- L'application d'une nouvelle méthodologie d'exclusion des armes controversées incluant 7 nouveaux types d'armes ;
- L'amélioration de sa politique sur le charbon en renforçant l'exclusion des sociétés impliquées dans le charbon de 20 % à 10 % maximum du CA ;
- L'intégration de nouveaux critères exigés par la doctrine AMF sur l'ISR.
- En 2020 Ecofi a obtenu le Label ISR pour les fonds Epargne Ethique Monétaire, Epargne Ethique Flexible, Ecofi Agir pour le Climat et Choix Solidaire, à l'issue du processus d'audit d'EY.
- En 2020 Ecofi a enrichi son modèle du reporting d'impact mensuel pour l'ensemble de ses fonds ouverts avec un indicateur sur l'alignement des portefeuilles avec le scénario climatique 2° d'ici 2050.
- Ecofi a mis en place plusieurs améliorations à ses reporting d'impact pour améliorer la qualité des informations fournies.

### 2. Le vote

En 2020 Ecofi a exercé ses droits de vote dans **272 Assemblées générales** (dont 203 étrangères). Ces 272 Assemblées générales ont comporté un total de **4 468 résolutions** soumises aux votes des actionnaires.

Nous avons voté « non » pour 1 894 d'entre elles, soit une moyenne de **votes négatifs aux résolutions de 42 %**, à comparer avec le taux moyen de votes « contre » des sociétés de gestion françaises qui se situe à 19 % (source : AFG, rapport 2019). Le principal objet des votes d'opposition aux résolutions des entreprises concerne la nomination des membres du Conseil d'administration suivi de la rémunération des dirigeants.

Ecofi a soutenu **121 résolutions des actionnaires minoritaires** en faveur d'une bonne gouvernance et d'une gestion responsable des impacts environnementaux et sociaux. Les exemples les plus emblématiques de résolutions soutenues ont été :

#### ENVIRONNEMENT

- l'établissement et la publication des objectifs de réduction d'émissions pour Royal Dutch Shell ;

- l'adoption d'un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes pour Total ;
- la publication d'un rapport concernant les impacts sur le changement climatique pour JPMorgan Chase et Union Pacific Corporation ;
- la publication d'un rapport concernant les impacts sur la pollution pour Amazon.Com ;
- l'intégration du respect de l'accord de Paris dans le statut pour Fortum Oyj ;
- l'intégration des impacts sur les changement climatique dans les évaluations des crédits pour Bank of Montreal et Toronto Dominion Bank ;
- la publication d'un rapport sur les risques de réputation liés au soutien aux énergies fossiles non conventionnelles pour JPMorgan Chase ;
- la publication sur les efforts mis en place pour limiter la déforestation pour The Procter & Gamble Company ;

## **SOCIAL**

- l'adoption d'une politique et la publication d'un rapport sur la parité hommes/femmes pour The Home Depot et The Procter & Gamble Company ;
- la publication du ratio des rémunérations entre hommes et femmes pour Amazon.com, Cigna Corporation, Intel Corporation, JPMorgan Chase et Toronto Dominion Bank ;
- l'établissement d'un objectif en termes de parité H / F au sein du Conseil d'administration pour Bank of Montreal, Nokia et Toronto Dominion Bank ;
- la publication d'un rapport annuel sur les politiques mises en place en matière de liberté d'expression et d'accès à l'information pour Apple ;
- l'adoption d'un système informatique plus sécurisé pour mieux protéger les données sensibles des clients pour Bank of Montreal ;
- la publication d'un rapport sur le respect des droits de l'Homme pour Amazon.com et Tesla ;
- la publication d'un rapport sur la non-discrimination H / F et raciale pour Amazon.com ;
- la publication d'un rapport sur la gestion du gaspillage alimentaire pour Amazon.com ;
- la publication d'un rapport sur le harcèlement pour Amazon.com et Tesla ;

## **GOVERNANCE**

- la nomination d'un président indépendant pour Amazon.com, AT&T, Caterpillar, Cisco Systems, CVS Health Corporation, JPMorgan Chase et Union Pacific Corporation ;
- la réduction du seuil de contrôle des actionnaires pour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour Amazon.com, American Tower Corporation, Becton, Dickinson and Company, Cadence Design Systems, Caterpillar, Cigna Corporation, CVS Health Corporation, Edwards Lifesciences Corporation, Intel Corporation, JPMorgan Chase, Merck & Co., NextEra Energy, Verizon Communications, Xylem Inc, et The Home Depot ;
- la nomination d'un représentant des salariés dans le conseil d'administration pour AT&T, Microsoft Corporation, Square et Stryker Corporation ;
- la réduction du pay ratio entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane des salariés pour AT&T ;
- l'utilisation et la publication de critères de RSE pour le calcul de la rémunération variable du management pour Apple et Verizon Communications ;
- l'adoption d'une politique qui exige que les dirigeants qui ont bénéficié des programmes de stock-options conservent une partie importante des actions acquises pendant une période importante suivant la cessation de leur emploi pour The Home Depot ;
- la publication d'un rapport sur les donations aux partis politiques pour Activision Blizzard, American Tower Corporation, Netflix, NextEra Energy, Nike et The Home Depot ;
- la publication d'un rapport sur les donations caritatives pour JPMorgan Chase ;
- la publication d'un rapport sur la transparence fiscale pour Merck & Co. ;
- la publication d'un rapport sur les activités de lobbying pour Amazon.com, Caterpillar, Citigroup, Verizon Communications et Walt Disney Company ;

Enfin en 2020, Ecofi a contribué à déposer une résolution d'actionnaires minoritaires pour :

- **Total** : avec 10 autres investisseurs européens, Ecofi a engagé un projet de dépôt de résolution pour l'AG 2020 de Total. La résolution vise à renforcer la contribution du modèle économique de Total à l'atteinte de l'Accord de Paris sur le climat. Il a été demandé à Total de préciser un plan d'actions à moyen et long termes, ainsi que les moyens déployés pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ce plan doit également intégrer les émissions indirectes. La résolution a réussi à réunir le nombre de titres nécessaires à l'inscription à l'AG mais elle a été repoussée (16 % d'approbation).

### 3. Le dialogue individuel

En 2020, Ecofi a dialogué avec **10 sociétés** : Albioma, Argan, Carl Zeiss, Daimler, Logicor, Renault, Sanofi, Total, VAT, Voltalia.

Le dialogue s'est concentré sur les points d'amélioration des politiques de responsabilité sociale de ces 10 sociétés et sur leur implication dans des épisodes controversés, identifiés à travers l'analyse ESG d'Ecofi. Au total, le département ISR d'Ecofi a posé **178 questions** concernant les thématiques suivantes :

- **Albioma** : impact social et environnemental des activités solaires et biomasses, transition énergétique, pratiques de gouvernance.
- **Argan** : stratégie climatique, impact social et environnemental des fournisseurs, impact environnemental social des entrepôts, pratiques de gouvernance.
- **Carl Zeiss** : politiques de RSE, transparence et performances sociales et environnementales, pratiques de gouvernance.
- **Daimler** : respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement en cobalt, impacts environnementaux des batteries.
- **Logicor** : politiques de RSE, transparence et performances sociales et environnementales, pratiques de gouvernance.
- **Renault** : respect des droits humains dans l'approvisionnement en cobalt, impacts environnementaux des batteries, pratiques de gouvernance.
- **Sanofi** : accès aux médicaments, sécurité des produits.
- **Total** : transition énergétique, résolutions AG 2020.
- **VAT** : politiques de RSE, transparence et performances sociales et environnementales, pratiques de gouvernance.
- **Voltalia** : stratégie climatique, impact social et environnemental des fournisseurs, respect des droits de l'Homme, cycle de vie des équipements, pratiques de gouvernance.

### 4. Le dialogue collectif

Concernant le dialogue collectif, Ecofi a participé à **16 initiatives** en 2020, coordonnées par ses réseaux internationaux de finance responsable, comme Shareholders for Change (SfC), les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), le CDP, Access to Medicine Foundation (ATM).

Ces 16 initiatives ont permis à Ecofi de contacter **132 sociétés** différentes investies pas ses fonds. Les 16 initiatives de dialogue collectif se sont focalisées sur trois thématiques : la transition énergétique, les droits de l'homme et la responsabilité fiscale.

#### TRANSITION ENERGETIQUE

##### Initiative sur la "décarbonisation"

En 2020 Ecofi a soutenu le dialogue « Investor Decarbonisation Initiative » coordonné par l'ONG anglaise Share Action, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises dans la réduction des risques liés à leur impact climatique. L'initiative propose aux entreprises 2 stratégies principales : faire des réductions d'émissions année après année et intégrer le changement climatique dans leur stratégie. A travers cette initiative, Ecofi a contacté 21 entreprises investies : Abbvie, Aviva, Carrefour, Colruyt Group, Continental, Ford, Fortum, Heineken, Henkel, Hochtief, General Electric, GlaxoSmith Klein, Groupe PSA, Legrand, Michelin, National Grid, Rockwell Automation, Siemens, Veolia, Telefonica, Union Pacific.

##### Dialogue sur la transition juste

Avec Friends Provident Foundation, membre anglais de Shareholders for Change, Ecofi a signé une lettre adressée à 3 énergéticiens EDF, SSE et Iberdrola, afin d'organiser un dialogue autour des enjeux de la transition énergétique, de la transition juste et du lobbying sur le climat. Après le dialogue avec SfC, en novembre 2020, SSE a publié son premier rapport sur la transition juste, avec plusieurs objectifs termes d'impact environnemental et social.

### **Campagne pour la transparence 2020**

Comme en 2019, Ecofi a rejoint l'initiative « Non-Discloser campaign » du CDP. Chaque année le CDP demande à 6.000 entreprises de répondre à un questionnaire sur leur impact sur le changement climatique, l'eau et les forêts, mais seule environ 2 000 de ces entreprises répondent à ces enquêtes. A travers cette initiative Ecofi a contacté 81 entreprises non répondantes investies dans ses fonds pour les inciter à fournir des informations plus détaillées.

### **Campagne de questions écrites au CAC 40**

Ecofi, en tant que membre de la Commission de dialogue et engagement du FIR qui représente plus de 4 460 milliards d'euros d'actifs sous gestion, a soutenu une campagne de 12 questions écrites attrayant à différents sujets ESG (principalement transition énergétique mais aussi responsabilité fiscale, parité, etc.) adressées à l'ensemble des entreprises du CAC 40. Les réponses à ces questions ont donné lieu à une analyse et à une étude publique. A travers cette initiative, Ecofi a contacté 21 entreprises investies : Air Liquide, Airbus, Arcelor Mittal, BNP Paribas, Bouygues, Capgemini, Carrefour, Crédit agricole, Dassault Systems, Engie, Hermès, Legrand, Orange, Publicis, Safran, Saint-Gobain, Sanofi, Schneider Electric, Société Générale, Total, Veolia.

### **Dialogue avec Total**

Ecofi avec les autres 10 investisseurs qui ont déposé la résolution à l'AG de Total concernant sa stratégie climatique, a dialogué avec son département de relations investisseurs et avec le Secrétaire du Conseil. La résolution vise à renforcer la contribution du modèle économique de Total à l'atteinte de l'Accord de Paris sur le climat. Il est donc demandé à Total de préciser un plan d'actions à moyen et long termes, ainsi que les moyens déployés pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ce plan doit également intégrer les émissions indirectes. Pendant le dialogue, les investisseurs ont pu présenter à Total les contenus de la résolution dans les détails et échanger avec la société sur les impacts potentiels sur son modèle de business.

### **Dialogues avec Repsol**

Ecofi et la Fondation Finanzas Éticas, membre espagnol de Shareholders for Change, sont intervenus avec la collaboration de l'ONG Alianza Mar Blava à l'assemblée générale de Repsol. Cette intervention a demandé à l'entreprise de fournir des informations plus détaillées concernant le renouvellement de l'exploitation d'un puit de pétrole en Méditerranée. De plus il a été demandé au pétrolier de préciser la raison de sa décision de reporter ses investissements dans les énergies renouvelables initialement prévues par son Plan 2020-2025.

### **Dialogue avec Hannover RE**

Grâce à Shareholders for Change, Ecofi a apporté son soutien au dialogue avec Hannover RE, concernant plusieurs enjeux ESG, dont la transition énergétique en termes de soutien au secteur d'énergies fossiles, leurs stratégies ISR dans leur gestion d'actifs et leurs politiques RH pendant la crise du Covid.

### **Dialogue sur l'implication dans des controverses**

A travers Forma Futura, membre suisse du réseau de Shareholders for Change, Ecofi a contacté 5 sociétés investies, Adidas, HeidelbergCement, Nokia, Generali, Deutsche Post, pour leur demander d'explications concernant leur implication dans controverses différentes concernant l'impact négatif sur le changement climatique et le non-respect des droits de l'Homme. Les controverses ont été évaluées à travers l'analyse ESG de RepRisk. L'initiative engage les sociétés concernant les mesures mises en place pour éviter l'implication dans d'autres incidents similaires en future.

## **DROITS DE L'HOMME**

### **Attente des investisseurs sur le respect des droits de l'Homme**

Ecofi a signé, auprès de 176 investisseurs représentant 4,5 trillions de dollars d'encours sous gestion, une initiative de l'Investor Alliance for Human rights, membre d'ICCR, qui consiste à interpeller les sociétés les moins performantes de son Corporate Human Rights Benchmark, outils permettant d'évaluer d'entreprises cotées selon un ensemble d'indicateurs des droits de l'homme. Il est plus précisément demandé aux sociétés de démontrer leur respect des droits de l'homme tout au long de leurs opérations et de leurs chaînes de valeur, notamment par la divulgation d'engagements publics forts, d'explications sur les processus de diligence en matière de droits de l'homme et sur les mécanismes transparents permettant de remédier aux impacts négatifs des entreprises. Sur les 76 sociétés interpellées par les investisseurs, 5 sont investies par Ecofi : Ahold Delhaize, ArcelorMittal, ASML holding, Analog Devices et Infineon Technologies.

### **Campagne 2020 sur l'accès aux médicaments**

Ecofi a signé, auprès de 92 investisseurs représentant \$12.7 trillions des encours, l'initiative de la fondation Access to Medicine concernant l'ODD 3 (Santé et bien-être pour tous) de l'ONU : ce projet d'engagement de long terme enjoint les investisseurs à dialoguer avec les 19 sociétés, dont 9 investies par les fonds d'Ecofi recensées par l'index d'Access to Medicine sur l'enjeu de l'accès aux médicaments dans les pays en développement. En effet, il s'agit d'analyser des critères tels que la tarification, le comportement éthique ou les efforts de R&D de ces entreprises, en ligne avec les recommandations émises dans l'Access to Medicine Index.

### **Attente des investisseurs sur la gestion des salariés pendant la crise du Covid**

Ecofi a signé la déclaration d'investisseur "Investor Statement on Corona virus response" coordonnée par le réseau ICCR. Cette initiative a regroupé 307 investisseurs institutionnels représentant plus de 8,4 billions de dollars d'actifs sous gestion appelant les sociétés à prendre des mesures concrètes visant à la protection des salariés en termes de santé et sécurité. Ainsi différentes recommandations sont faites, dont l'adoption des comportements prudents sur le plan financier, en termes notamment de politiques de dividendes.

### **Attente des investisseurs contre le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement du secteur IT**

Avec Ethos Foundation, membre suisse de Shareholders for Change, Ecofi a participé à une initiative d'engagement afin d'inciter différentes entreprises du secteur IT à adopter des mesures plus efficaces pour éradiquer le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. En tant qu'entreprises ayant des chaînes d'approvisionnement longues et complexes, souvent basées dans des pays à haut risque, elles sont particulièrement exposées aux risques liés au travail forcé. Ethos Foundation a utilisé la méthodologie développée par KnowTheChain. Les entreprises concernées investies par le fonds d'Ecofi sont 6 : ASML, Ericsson, Hexagon AB, Infineon, Nokia et NXP Semiconductors.

### **Dialogue avec BMW**

Ecofi, en collaboration de Bank für Kirche und Caritas eG, membre allemand de Shareholders for Change, a dialogué avec BMW concernant ses politiques de sélection et contrôle des fournisseurs, en particulier par rapport au respect des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement des métaux rares.

### **Dialogue avec Teleperformance**

Ecofi a participé au dialogue organisé par le FIR, pour discuter de la responsabilité sociale de Teleperformance, avec un représentant de l'UNI Global Union, une fédération syndicale internationale. UNI Global Union nous a alerté sur les risques associés aux conditions difficiles de travail des salariés en termes de santé et de sécurité pendant la crise de la COVID 19, en particulier aux Philippines, en Espagne et en Colombie.

## **RESPONSABILITE FISCALE**

### **Transparence fiscale dans le secteur des télécommunications**

A travers Shareholders for Change, Ecofi s'est rapproché d'Orange, Vodafone, Telecom Italia et Deutsche Telekom pour leur demander plus de transparence quant à leur niveau de taxe, les règles associées à leur imposition, à la fois en fonction des pays dans lesquels leurs activités sont établies mais aussi par rapport à la manière dont ils transfèrent ou rapatrient leur bénéfice intra-groupe. Ecofi s'est chargé du rôle de leader investor du dialogue avec Telecom Italia.

### **Dialogue avec Suez**

Ecofi a soutenu un dialogue coordonné par Proxinvest avec Suez, qui en septembre 2020 a annoncé la création d'une fondation aux Pays-Bas, comme dispositif anti-OPA, afin de rendre impossible le rachat de Suez Eau France par le concurrent Veolia. Cette initiative alerte que cette décision, qui n'a fait l'objet d'aucun débat ou de vote en assemblée générale, n'est pas en ligne avec l'intérêt social de Suez. Enfin, selon l'analyse de Proxinvest l'information communiquée par Suez est lacunaire sur la nature des droits transférés à la fondation et sur la gouvernance de cette fondation.

## **5. Le dialogue institutionnel**

En 2020, Ecofi a participé à **5 initiatives** de dialogue avec les institutions :

### **Consultation sur la transparence des produits financiers**

Ecofi a participé à la consultation des Autorités Européennes de Surveillance (EMA) sur le projet des normes techniques de réglementation (RTS) lié au règlement Disclosure de l'Union Européenne. Dans sa réponse, Ecofi a signalé plusieurs sujets liés à la transparence des produits financiers, dont l'importance de l'intégration dans la disclosure obligatoire des informations concernant l'exposition de portefeuilles aux énergies fossiles et aux mauvaises pratiques fiscales.

### **Dialogue pour une reprise verte durable**

Ecofi a signé une lettre écrite par le CDP, l'IIGCC et les PRI, destinée aux leaders de l'Union Européenne, concernant la reprise économique suite à la pandémie de la Covid 19. La lettre propose 5 recommandations de la communauté des investisseurs pour influencer l'UE à assurer une reprise verte durable en ligne avec l'Accord de Paris. La lettre a été signée par 109 investisseurs, représentant 11 900 milliards d'euros d'actifs et fait suite à la publication du premier élément de la stratégie de relance post-Covid proposée par l'UE.

### **Alliance européenne pour une relance verte**

Ecofi s'est engagé auprès de l'Alliance européenne pour une relance verte, lancée à l'initiative de Pascal Canfin, Président de la commission de l'Environnement du Parlement européen, afin de bâtir une réflexion partagée sur des plans d'investissements verts d'après crise. Elle regroupe des décideurs politiques, des chefs d'entreprise et des dirigeants financiers, des syndicats, des ONG et des groupes de réflexion. Les 270 acteurs de l'Alliance s'engagent à proposer les solutions d'investissement nécessaires et alignées avec les engagements pour le climat, pour relancer l'économie après la crise du Covid 19.

### **Consultation sur la transparence des informations ESG**

Ecofi a participé à la consultation du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance concernant l'article 29 de la loi Energie et Climat et Disclosures, sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Dans sa réponse, Ecofi a signalé plusieurs sujets liés à la transparence des sociétés du secteur financier, notamment concernant l'intensité carbone des portefeuilles et l'implication dans mauvaises pratiques fiscales.

### **Consultation sur l'Eco-label de l'UE**

A travers la participation au Groupe Miroir français de l'Ecolabel Européen coordonné par l'ADEME, Ecofi a participé à la Consultation de l'Union Européenne sur les critères qui seront prévus par l'Eco-label sur les produits verts, en ligne avec la taxonomie européenne.

## **G. Les actions programmées pour 2021**

### **1. Le processus ISR**

- Ecofi continuera l'intégration de l'alignement avec le scénario climatique 2°C dans l'analyse de ses investissements.
- Ecofi prévoit de renforcer son processus ISR, à travers notamment l'exclusion des sociétés impliquées dans les énergies fossiles.
- Ecofi prévoit d'élargir la gamme des fonds labellisés.
- Ecofi continuera l'amélioration de son modelé de reporting d'impact.
- Ecofi complètera le projet de refonte de son outil informatique de gestion interne des données ESG et d'impact.

### **2. Le vote**

- Début 2021, Ecofi a mis à jour la partie sur le vote de sa politique d'engagement pour la rendre plus rigoureuse concernant les questions ESG.
- Comme prévu par sa Politique d'engagement, en 2021, Ecofi votera aux assemblées des sociétés françaises et étrangères dont il détient des actions. Ecofi continuera d'appliquer sa politique qui envisage de promouvoir un comportement socialement responsable des entreprises détenues et de défendre l'intérêt à long terme de ses clients.

### **3. Le dialogue**

- Ecofi continuera à engager un dialogue individuel approfondi et régulier avec quelques entreprises impliquées dans des controverses graves et considérés comme emblématiques pour la transition énergétique.
- Ecofi va continuer à avoir un rôle actif dans les coalitions d'actionnaires dont elle est signataire pour influencer les entreprises concernées en premier lieu par la transition énergétique.
- Ecofi développera des indicateurs de suivi concernant l'efficacité de ses actions de dialogue.

**ECOFI**

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité  
des Marchés Financiers sous le numéro GP97004

Société anonyme au capital de 7 111 836 € 999 990

369 R.C.S. Paris APE 66.30Z

22 rue Joubert - 75009 Paris Téléphone : 33 (0) 1 44 88 39 00 [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

